

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 18 (1956)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Communications de l'Association suisse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Communications de l'Association suisse

---

## Omissions réparées

Ainsi que nous l'avons tardivement appris,

### **Monsieur Alfred Gubler, d'Altenklingen-Märstetten TG**

gérant de la section thurgovienne de 1936 à 1949 et préposé aux cours techniques pour la période s'étendant de 1949 à 1955, a donné sa démission de membre du comité de la section pour la fin de 1955.

Nous ne voudrions pas manquer de remercier sincèrement Monsieur Gubler de tout ce qu'il a fait pour la section de Thurgovie et l'association centrale. Monsieur Gubler a été un des partisans du tracteur dès le début et s'est toujours dévoué corps et âme aussi bien pour l'organisation des propriétaires de tracteurs que pour la cause du tracteur. Nous sommes certains qu'il continuera à nous prodiguer ses conseils et nous l'en remercions chaleureusement d'avance en lui souhaitant en même temps un plein succès dans sa nouvelle activité.

Le Secrétariat central.

A l'occasion de l'assemblée générale de février,

### **Monsieur Otto Keller, de Schaffhouse**

vice-président de la section schaffhousoise et son caissier pendant de nombreuses années, s'est démis de ses fonctions.

Monsieur Keller n'est pas un inconnu dans l'association centrale puisqu'il assiste depuis des années à presque toutes ses assemblées générales. Nous exprimons nos sincères remerciements à Monsieur Keller pour tout ce qu'il a fait pour sa section et l'organisation suisse. Comme il s'est également occupé des affaires concernant les transports mixtes, nous savons qu'il nous sera permis de lui demander occasionnellement son avis autorisé dans ce domaine et nous l'en remercions cordialement d'ores et déjà. Nous formulons nos meilleures vœux pour la réussite de ses projets.

Le Secrétariat central.

## Une suggestion

Un grave accident de la circulation s'est produit récemment près de Lyss. D'après les explications de la presse locale, il aurait été notamment dû au fait que la voiture attelée impliquée dans l'accident était dépourvue de dispositifs lumineux ou réfléchissants. L'agriculteur en cause revenait du local de battage. Il est à supposer qu'un certain retard dans les travaux de battage l'obligea à rentrer chez lui plus tard qu'il ne le pensait.

Ne serait-il donc pas indiqué que les gérants des syndicats agricoles, des battoirs, etc. — et peut-être même les aubergistes — aient 2 ou 3 paires de dispositifs réfléchissants avec rallonge et crochet à disposition afin de pouvoir les prêter au besoin? Rr.

**Remarque de la Rédaction.** — Bien que tout véhicule agricole employé sur les voies publiques doive être équipé en principe de dispositifs réfléchissants, la suggestion ci-dessus mérite d'être retenue et répandue dans chaque village. Il arrive en effet — surtout pendant les moissons — que l'on rentre tard avec un char qu'on n'utilise habituellement pas sur les routes.

---

**Paysans propriétaires de tracteurs! Réfléchissez que jamais vous ne gagnez autant à l'heure que lorsque vous procédez à l'entretien de vos machines!**

## Profitez des mois d'hiver un peu plus calmes pour vous instruire!

<b>Publications:</b> (nos de commande)	<b>Titre:</b>	<b>Prix:</b>
1	«Circulez comme il se doit», par A. Besmer, ing., 16 pages, 40 ill.	—.80
2	«Le fonctionnement de nos motofaucheuses», par H. Fritschi, Zurich 13 pages, 12 ill.	—.80
3a	«Entretien des tracteurs à moteur à carburateur», directives élaborées par la commission technique de l'A.S.P.T., 23 pages, 8 ill.	1.—
3b	«Entretien des tracteurs à moteur Diesel», directives élaborées par la commission technique de l'A.S.P.T., 20 pages, 8 ill.	1.—
6	«Le mécanisme des tracteurs expliqué à l'intention de chacun», tirage à part de la série d'articles de K. Wepfer, parus de 1950 à 1955 dans «Le Tracteur», 143 pages, 171 ill.	4.—
7	Carnet de contrôle des heures d'utilisation du tracteur	2.70

### **Imprimés:** (nos de commande)

51	«L'accumulateur électrique», par A. Fuss, Zurich, 16 pages, 12 ill., tirage à part des numéros 4 et 5/1953	—.80
52	«Répertoire des marques de tracteurs», mis à jour au 31 décembre 1954, tirage à part du no 1/55 du «Tracteur»	1.50
53	«Répertoire des marques de tracteurs à un essieu et de motofaucheuses», mis à jour au 31 décembre 1954, tirage à part des nos 3 et 4/55 du «Tracteur»	—.80
54	«Répertoire des marques d'instruments de travail et de remorques pour tracteurs», mis à jour au 28 février 1955, tirage à part du no 4/55 du «Tracteur»	—.80
55	«Concours du trentenaire 1955», les 300 questions et réponses élaborées par MM. H. Beglinger et A. Sigrist	2.50
56	«Indemnités à demander pour des machines ou instruments donnés en location par des associations coopératives ou des particuliers», tirage à part du no 12/55 du «Tracteur»	—.50

Commandez ces brochures en versant le total des montants correspondants, plus 10 cts par brochure pour les frais de port et d'expédition, au **compte de chèques postaux** VIII/32608 (Zurich) de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs, à Brougg.

N'oubliez pas de mentionner au dos du coupon du bulletin de versement les numéros de commande sus-indiqués.